

## **VOTEZ POUR LA LISTE PRÉSENTÉE PAR L'APE**

### **APE – Les projets du bureau pour l'année 2008-2009**

**Améliorer et renforcer la communication entre les parents et les autres acteurs de la vie du collège.**

**Poursuivre les aides aux projets pédagogiques et sorties scolaires.**

**Améliorer les activités du foyer et participer aux décisions d'orientation et de soutien des élèves.**

**Participer à l'organisation des activités d'animation cherchant à valoriser l'établissement, et à travers lui, nos enfants.**

**Prendre une part active aux différentes commissions établies et au Conseil d'Etablissement, en représentant l'ensemble des parents d'élèves.**

**Prendre une part active pour une école juste.**

**Continuer le travail d'information et mettre en application des initiatives en matière de Santé, Hygiène et Sécurité.**

### **Liste des parents membres du bureau APE 2008-2009 se présentant au Conseil d'Etablissement**

#### **Titulaires**

Carole Agote  
François Mouchet  
Sylvie Maillet

#### **Suppléants**

Laura Márquez  
Pierre Germain  
María Eugenia Calle

Notre APE est membre de la **Fédération des associations de parents d'élèves de l'enseignement français à l'étranger (FAPEE)**. Cette fédération s'occupe exclusivement des établissements français à l'étranger, elle est indépendante de tout parti politique et de tout syndicat. Cette affiliation nous permet d'être représentés auprès des instances officielles puisque la FAPEE siège au conseil d'administration de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger (AEFE) et à la commission nationale des bourses (CNB). Elle intervient de façon ponctuelle, à la demande de ses adhérents, auprès de l'AEFE et du ministère de tutelle. Elle nous apporte l'information nécessaire au respect des textes réglementant la vie scolaire.

Notre APE œuvre localement pour le bien de vos enfants :

1. Elle veille à ce que les enfants reçoivent un enseignement de qualité dans les meilleures conditions.
2. Elle informe les parents sur le fonctionnement de l'établissement, du système éducatif français et sur l'orientation.
3. Elle soutient les parents dans leurs démarches auprès des différentes instances de l'établissement.
4. Elle est vigilante quant à l'entretien et à l'amélioration des installations.